



Ordonnance de télécom CRTC 2010-120

Ottawa, le 26 février 2010

Le Conseil **approuve de manière définitive** l'entente suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Michaud Technologies Inc.	Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires	8340-M67-201000968	le 26 janvier 2010

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>